

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 8 juillet 2011
(convocation du 27 juin 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel de 11 h 45 à 12 h 30
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel à partir de 15 h 00
M. CAZABONNE Didier à M. MANGON Jacques à partir de 16 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 00
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 16 h 00
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 15 h 00
M. GAUTE Jean-Michel à M. DELAUX Stéphan
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à partir de 15 h 45
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à partir de 14 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent de 10 h 30 à 14 h 50
Mme BALLOT Chantal à M. CHARRIER Alain à partir de 15 h 00
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 14h 00
Mme CHAVIGNER Michèle à M. JOUBERT Jacques
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. ANZIANI Alain de 14 h 00 à 14 h 30
M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan de 14 h à 14 h 45
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte

Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles de 9 h30 à 12 h 55 puis à
Mme PARCELIER Muriel de 14 h à 17 h
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. POIGNONEC Michel à partir de 14 h 40
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme EL KHADIR Samira de 9 h 30 à 10 h 20 et à M.
DUBOS Gérard à partir de 14 h 00
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. LOTHAIRE Pierre de 10 h 30 à 11 h M. JUNCA
Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 00
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 16 h 00
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel à partir de 15 h 00
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques à partir de 15 h 00
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine à partir de 15 h 00
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 14 h 40
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu à partir de 15 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne de 14 h 00 à 15 h 20

LA SEANCE EST OUVERTE

DSP Haut Débit Inolia - Mise à disposition du Déléataire d'un local technique haut débit dans la ZAC du Centre Ville à Mérignac

Monsieur GELLE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du contrat de délégation de service public signé le 9 mars 2006, la société Inolia a été créée pour assurer l'exploitation de la DSP et notamment la commercialisation d'une infrastructure métropolitaine de télécommunications, en veillant à la pluralité d'accès au réseau, en tant qu'opérateur d'opérateurs.

La société Bouygues Immobilier a réalisé, dans la ZAC de Mérignac, des immeubles à usage d'habitation, des commerces et des bureaux.

Afin de pouvoir apporter aux occupants de la zone, l'accès à des offres de télécommunications très haut débit, la société Bouygues Immobilier propose de mettre à disposition d'Inolia un local technique de 13 m² environ et un chemin de câble en vue d'apporter des services dans la ZAC du Centre Ville – Ilôt 1.

Cette mise à disposition interviendra à titre gratuit, à partir du 15 juillet 2011, et prendra la forme d'un droit d'usage de longue durée, accordé par le constructeur au Déléataire, pour une durée initiale de 20 ans, renouvelable.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de l'article 17 du contrat de délégation relatif aux évolutions et extensions du réseau.

Elle donnera lieu à la signature d'une convention, ci-annexée, entre la société Bouygues Immobilier et le Déléataire Inolia, dont la Communauté Urbaine sera cosignataire en vue de garantir les droits du Délégant.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L1425-1

VU le contrat de délégation de service public signé le 9 mars 2006 entre la Communauté Urbaine et la société LD Collectivités

VU la création de la société Inolia dédiée à l'exécution du contrat de DSP

VU la proposition de la société Bouygues Immobilier relative à la mise à disposition d'un local technique et d'un chemin de câble dans la ZAC du Centre Ville à Mérignac (Ilôt 1)

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'utilité d'une mise à disposition du Déléataire Inolia d'un local technique et d'infrastructures de télécommunications dans la ZAC du Centre Ville de Mérignac, propriété de la société Bouygues Immobilier, qui seront ouvertures à l'ensemble des opérateurs de télécommunications,

DECIDE

Article 1 : La mise à disposition du Déléataire Inolia d'un local technique et d'infrastructures de télécommunications situés dans la ZAC du Centre Ville de Mérignac Ilôt 1, dans les conditions définies par la convention ci-annexée, est autorisée.

Article 2 : M. le Président est autorisé à signer cette convention tripartite.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 AOÛT 2011

PUBLIÉ LE : 3 AOÛT 2011

M. THIERRY GELLE